



Assemblée générale du 06.11.2009

Ouverture de l'AG. 20h15

Jean-Philippe souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Présence et contrôle des clés :

	Membres	Présents	Excusés	Absents
1	Baudois Daniel	X		
2	Baudois Renée	X		
3	Bonny Philippe	X		
4	Bonny Roland			X
5	Bossert Cédric	X		
6	Capelletti Nicola		X	
7	Crausaz Gilbert	X		
8	Gobet Françoise		X	
9	Gobet Laurent		X	
10	Hauser Nicolas	X		
11	Haesler Jean-Philippe	X		
12	Lambert Richard	X		
13	Mercier Mathieu		X	
14	Mercier Rémy		X	
15	Pittet Emilie		X	
16	Pittet Michel		X	
17	Pittet Sébastien	X		
18	Pury Marc	X		
19	Rey Jocelyn	X		
20	Sautaux Raymond	X		
21	Schuler Roger	X		
22	Stern Laurent	X		
23	Strub Daniel	X		
24	Touron Alain		X	
25	Tramaux Sven	X		
26	Valin Pascal	X		
27	Vetterli Christian	X		
28	Wernli Daniel	X		
	total	19	8	1

(14 personnes avec le droit de vote, majorité 8.)

Contrôle des clefs.

2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 17.04.2009.

PV. Joint à la convocation.

Pas de remarques : accepté par applaudissements.



3. Admissions, Démissions, Mutations.

Admission

Demande de Lucie. Envoyée en courrier A le 5.11.2009.

Lucie nous fait lecture de sa demande.

Elle se présente brièvement.

Vote : acceptée par applaudissements

Cédric sera son parrain.

Changement de statut

Courrier reçu de Roger qui demande un changement de statut pour accéder au statut de membre libre.

Jean-Philippe fait lecture du courrier de Roger.

Vote : accepté à l'unanimité

Statut accepté pour une durée de 2 ans au maximum. Le président lui souhaite un prompt rétablissement.

Admission en qualité de membre ordinaire :

Richard Lambert :

Vote : accepté à l'unanimité

Alain Touron :

Vote : accepté à l'unanimité

Sébastien Pittet :

Vote : accepté à l'unanimité

Ils seront admis au versement de la finance d'inscription de CHF 300.-. Jean-Philippe leur remettra une clef et une place leur sera réservée dans le container.



4. Rapport du président

1) Préambule

Depuis la dernière assemblée générale du 17 avril 2009, le comité s'est réuni à trois reprises afin de traiter des affaires courantes de la société. Philippe s'est rendu à l'assemblée des délégués de l'AFS pour y représenter notre société et nous garantir les subsides de la loterie romande. Nous nous sommes également rendus à la broche – qui a eu lieu au local de la plongée - et à l'assemblée extraordinaire de l'association des propriétaires de chalets d'Estavayer afin de nous informer des intentions de la Commune qui a mis en consultation un nouveau plan directeur concernant l'aménagement des rives du Lac.

2) Rétrospective des activités depuis l'assemblée de printemps 2006 :

Outre les plongées habituelles du mercredi, du samedi et du dimanche, les activités suivantes ont été organisées :

- 09.05 Journée de nettoyage du local et du bateau.
- 23.05 Nettoyage des crépines
- 30.05 Malgré la manière fort peu élégante dont nous avons été traités l'année dernière, nous avons accepté de mettre à disposition notre bateau et un pilote pour le départ des 100 milles de Pentecôte du CVE, cela dans le but de garder de bonnes relations avec une société qui touche directement au lac. Merci à Jocelyn de s'être dévoué !
- 03.06, 15.06,
12.08, 09.09. Nettoyage de la plage. Votre président a été très fâché le 15 juillet alors qu'il faisait partie des quatre personnes présentes sur les 12 qui auraient dû être là...
- 05.06 Lotto à la Prillaz
- 11-14.06 Pour une petite équipe de la société, week-end prolongé dans le cadre idyllique du Fernsteinsee avec une nuit dans un hôtel mythique.
- 17.06 Apéro au local généreusement offert par Laurent Stern pour fêter sa millième plongée
- 05.07 Broche annuelle
- 24-25.07 La société a tenu le bar de « swing in the wind » à la place de Moudon, ce qui aura rapporté plus de mille francs à la caisse !
- 05.08 Nettoyage de la Place Nova Fribourgo. L'affaire a été rondement et rapidement menée grâce à la forte participation.



- 15-16.08 Sortie au Walensee. Malheureusement, tout le monde n'a pas vu la superbe épave qui gît par trente mètres de fond... Sortie très réussie grâce à la bonne humeur de chacun qui était heureusement meilleure que la visibilité !
- 27.08 Second lotto à la Prillaz avec le nouveau système de code-barre. Nos craintes concernant l'informatique étaient infondées et tout s'est très bien déroulé. Petit bénéfice, mais bénéfice quand même !
- 11.09 Vote pour le concours photo. Le panneau installé au début juillet s'est très vite vu orné de pratiquement cent photos suscitant l'envie des photographes les plus amateurs d'entre nous. Bravo à Sven, Daniel Wernli et Daniel Strub qui ont survolé cette compétition amicale ! Et merci à Jocelyn pour la paella dont tout le monde se souviendra.
- 26.09 Journée de baptêmes pour les enfants handicapés à la piscine du Stavia dans le cadre de l'association insieme. Merci à ceux qui se sont mis à disposition.
- 10.10 Second nettoyage des crépines. Daniel Baudois m'a fait remarquer que le résultat du nettoyage laissait à désirer et se demande s'il ne serait pas judicieux de procéder de temps à autre à un nettoyage à l'air comprimé comme nous l'avions fait les premières fois.
- 23 et 30.10 Baptêmes de plongée à la piscine de Morat dans le cadre du passeport vacances. 6 valeureux membres ont fait 60 baptêmes durant ces deux journées. Je vous assure qu'à l'issue d'une telle journée, les somnifères sont superflus...

3) FSSS

Ainsi qu'il en a été décidé lors de l'assemblée générale de printemps, j'ai fait parvenir notre démission à la FSSS. Les nombreux courriels et entretiens téléphoniques, parfois très désagréables, qui ont suivi notre lettre de démission m'ont conforté dans l'idée que nous avons pris la bonne décision. Malgré une démission hors délais, nous avons réussi, non sans peine, à limiter la cotisation 2009 à un montant correspondant à 5 membres.

Je vous rappelle que chacun a la possibilité de s'affilier à la FSSS à titre individuel. Pour plus d'informations, je vous renvoie à leur site internet : www.susv.ch.

4) Matériel de la société

Raymond a installé un interrupteur automatique (je ne sais pas si ça s'appelle comme ça) au compresseur qui l'empêche de se remettre en marche tout seul lorsque l'on a oublié d'éteindre l'interrupteur principal et que la pression dans le système diminue. Cela ne nous interdit cependant pas de continuer à éteindre cet interrupteur principal. L'huile et la cartouche filtrante du compresseur ont été changés par Marc. Toujours concernant le compresseur, ce dernier commençant à vibrer de plus en plus, nous devons envisager le changement des gommages d'amortissement.



Raymond a également installé un écoulement direct pour le déshumidificateur. En effet, l'interrupteur de trop plein étant devenu très capricieux et le réservoir plein après une journée seulement, nous avons eu à déplorer quelques petites inondations. Grâce à cette petite modification, il n'est donc plus nécessaire de vider le bac. Mais il n'est plus possible de déplacer le déshumidificateur sans débrancher l'écoulement.

5) Bateau

Nous allons revenir plus en détail sur les travaux d'entretien à effectuer sur le bateau au point 8 de l'assemblée.

J'aimerais simplement rappeler quelques règles élémentaires aux pilotes :

Avant de partir, vérifier le niveau d'huile et enlever les caches de protection en sagex et la prise extérieure.

Lorsque le canal est gelé, évitez de sortir. Même si notre bateau est lourd et peut casser la glace, la coque et l'hélice en souffrent !

Soyez prudents dans le brouillard et rappelez-vous que le compas ne donne plus d'indication fiable.

Au retour, n'oubliez pas de remettre les caches, la prise extérieure et de donner un petit coup de panosse pour sécher le sol de la cabine.

6) Local

Je constate avec satisfaction que le système de tournus instauré pour le nettoyage du local a bien fonctionné ! Le local est resté accueillant durant toute la saison. N'oubliez cependant pas le container qui aurait bien besoin d'un bon récurage !

Nous avons constaté qu'un des piliers en bois du ponton était fendu. Nous allons le renforcer à l'aide de plaques en métal.

Le 4 septembre, nous avons appris par la feuille officielle qu'un nouveau plan directeur du secteur riverain avait été mis en consultation par la Commune d'Estavayer-le-Lac. Daniel Baudois s'est rendu à la Préfecture pour obtenir une copie de ce plan. Nous avons malheureusement dû constater que, tout comme dans le plan mis à l'enquête en 2007, notre local disparaît ! Le 30 septembre, notre secrétaire a comme il se doit rédigé un courrier dans un langage qui n'appartient qu'aux hommes de loi, pour faire part de nos observations et conclusions à l'intention de la commune. Nous avons été invités à participer à une séance de discussion qui aura lieu le 12 novembre prochain à l'administration communale.

Nous ne pouvons rien faire de plus pour l'instant ! Philippe s'est chargé de faire quelques ébauches de plans que nous pourrions soumettre aux autorités communales le moment venu afin de leur faire part de nos besoins et de nous garantir une surface au moins équivalente à celle dont nous disposons actuellement.



Selon les informations dont je dispose, la première priorité de la Commune est l'assainissement de l'hôtel du lac. Mais l'extention du port de plaisance fait partie des projets à brève échéance.

Le Comité se tient bien volontiers à disposition de ceux qui souhaitent des détails supplémentaires. Je demande à chacun de garder les oreilles grandes ouvertes et de nous tenir au courant de tout les bruits qui pourraient courir à ce sujet !

7) Travaux, piquets et participation

L'activité de plongée a été très soutenue durant toute la saison et aucun incident n'est à déplorer, c'est encourageant et ça prouve que chacun d'entre nous a pris conscience des règles élémentaires de prudence en plongée. Les nouveaux membres sont très présents et ont apporté un souffle nouveau à la société, c'est génial !

Les différents travaux et piquets de port ont été effectués sans trop de fausses notes. Je regrette cependant que la présence aux nettoyages de plage soit considérée par plusieurs comme facultative. Si chacun se dit que son absence parmi les 12 personnes présentes passera inaperçue, on finit par se retrouver à 4 comme ça a été le cas le 15 juillet. Ce comportement n'est pas correct à l'égard des personnes présentes ! Les dates sont données suffisamment à l'avance et en cas d'imprévu, chacun est tenu de se faire remplacer.

Concernant le nettoyage des crépines, il va de soi que tout le monde ne veut ou ne peut pas fournir un travail à une profondeur de 40 mètres. Mais un coup de main en surface pour préparer le matériel, piloter le bateau, aider les plongeurs serait le bienvenu. Lors du dernier nettoyage, seules 5 personnes étaient présentes sur les 28 que compte la société ; c'était un peu limite et rageant pour ces personnes présentes que je profite de remercier chaleureusement !

8) Le mot de la fin

La saison a été riche en en activités. Que se soient simplement l'entretien courant de nos biens, les lotos et la broche, ou alors les sorties à l'extérieur, les baptêmes, le concours photos, le voyage à venir, tous ces événements demandent un travail de préparation non négligeable. Daniel, Marc, Philippe et Raymond sont toujours là lorsqu'on a besoin d'eux ! Ils ne comptent pas les heures qu'ils prennent sur leur temps libre et consacrent à notre société et ne sont jamais à cours de bonnes idées pour la dynamise, même si c'est synonyme de travail supplémentaire. Du fond du cœur, je remercie ces quatre amis qui me soutiennent pour le meilleur et pour le pire !

Je souhaite partager vos applaudissements avec tout le Comité et terminerai ce rapport en vous souhaitant à tous un bel hiver avec de nombreuses plongées et en vous rappelant les règles élémentaires de prudence. Noubliez pas que la température de l'eau joue aussi un rôle dans la saturation en azote des tissus !

Daniel Baudois : *remercie Jean-Philippe et le comité pour le travail fait. Il nous informe également qu'il a 4 silentbloques qu'il met à disposition. Il demande à ce que le plan*



Pili	☞ a fait passer	4x RESCUE
Daniel	☞ a fait passer
Rémy	☞ a fait passer	1x Open Junior 1x Open Water
Roger	☞ a fait passer

2. Récapitulation des plongées faites

voir tableau de récapitulation

3. Divers

Philippe rappelle la nécessité de présenter un certificat médical avant le départ aux Maldives. Par ailleurs, il sera nécessaire d'avoir un passeport valable 6 mois après le retour.

Philippe relève que le nombre de plongées était légèrement inférieur à 2008.

Philippe rappelle que les tests EMPA seront faits avant le départ aux Maldives.

Rapport du chef matériel

Le chef matériel n'a pas de remarques supplémentaires à formuler concernant la période écoulée depuis la dernière Assemblée" (cf. ég. point 4 du rapport du Président).

8. Entretien du bateau – allocation de fonds

Philippe explique l'offre reçue de la société Perisset.

Il explique également que la raison principale de la sous-traitance des travaux est essentiellement liée à l'impossibilité de réaliser les travaux par les membres de la société.

Le comité demande à l'assemblée l'allocation d'un crédit de CHF 5'000.- pour les travaux de réfection du bateau.

Christian : quid des provisions constituées ?

Jean-Philippe : les provisions étaient destinées d'une part aux gros travaux d'entretien (moteur) du bateau et le remplacement du compresseur. Ces provisions pourront également servir au transfert du local dans le cadre de la nouvelle planification du port de plaisance.

Par ailleurs, le bénéfice dégagé par l'exercice permettrait de subvenir à ces travaux.

Christian : remplacement de la vitre côté pilote.

Philippe : pas d'offre trouvée pour installer une meilleure ventilation. Perisset n'est pas en mesure d'offrir ce genre de produit.



Laurent : il pose la question de savoir s'il ne serait pas indiqué et judicieux d'envisager un changement de bateau ? pour plus de place ?

Discussion générale et très animée.

Christian : le changement du bateau devrait être discuté une fois l'emplacement du local dans le nouveau plan directeur connu.

L'idée d'un changement ne préjuge pas de la nécessité d'entreprendre les travaux d'entretien prévus.

Vote des travaux d'entretien urgents, crédit de CHF 5'000.- (rouille et fenêtres).

Christian : ce montant suffit-il ? ne serait-il pas judicieux de passer le budget à CHF 6'000.-.

Le vote porte désormais sur un crédit de CHF 6'000.-.

Daniel Baudois rappelle que selon les statuts le comité dispose d'une marge de manœuvre de CHF 1'000.-.

Le crédit est accepté à l'unanimité.

Christian se met à disposition pour négocier les travaux, au vu de sa connaissance parfaite du flamand et du néerlandais. L'assemblée l'acclame et il accepte son mandat.

9. Nomination du comité

Jean-Philippe informe l'assemblée de la volonté de Marc de quitter le comité.

Marc s'exprime avec beaucoup d'émotion et explique les raisons de son choix, lié notamment à sa surcharge de travail et son manque de temps libre.

Jean-Philippe remercie Marc pour tout ce qu'il a fait au sein du comité.

Le comité propose de remplacer le départ de Marc par la candidature de Daniel Wernli.

Vote : Daniel est admis au comité par applaudissements.

Entracte : Jean-Philippe remet à Roger, au nom de la société, un cadeau en remerciement de ses années passée au comité. Il s'agit d'une caricature de Gobio.

10. Nomination du président

Applaudissements nourris. Jean-Philippe est reconduit dans sa fonction.



11. Nomination des vérificateurs des comptes

Emilie et Cédric sont reconduits dans leur fonction de vérificateurs des comptes.

11.1 Caviste :

Gilbert est reconduit dans sa fonction de caviste. Applaudissements. !

12. Divers

La société a été approchée par capitaine du port de Cheyres pour débarrasser le port des algues.

15 plongeurs seraient nécessaires pour faire ces travaux durant 1 jour. Ces travaux seraient nécessaires fin juin. Recette possible : CHF 3'000.-.

Jean-Philippe présente 3 solutions :

- on refuse
- on accepte et on oblige les membres à participer
- on accepte et on partage les revenus entre les participants.

La discussion est ouverte :

Daniel Baudois : comment les travaux seraient-ils entrepris ?

Jean-Philippe : on plonge et on arrache à la main.

L'avis de l'assemblée est demandé

Daniel Baudois : ne pas refuser cette proposition et essayer sur une année.

Christian : avons-nous besoin de cet argent ? le prix n'est-il pas sous estimé ?

Pascal : informe l'assemblée que les délais seront très courts.

La majorité de l'assemble est disposée à participer aux travaux. Le comité fera une offre à CHF 6'000.-.

Proposition de réaliser une crèche pour la poser le long de la conduite. Question : qui pourrait consacrer du temps pour réaliser cette œuvre ?

Sortie à ski : chalet à Bruson est maintenu.

Convocation relative au plan directeur du secteur riverain le 12.11.2009 à 16h30.



Christian : faire chiffrer le déplacement du local en prévision du réaménagement du local dans le nouveau plan d'affectation.

Séance close à 22h40